

INDOCHINE (1939-1945)

Jean GOANVIC

CONFÉRENCE DU 7 FÉVRIER 2009

Dès la déclaration de guerre en Europe, l'Indochine adopte un système de censure plus ou moins discret et des postes de défense côtiers pourvus d'agences postales sont créés.

Après l'armistice de mai-juin 1940, l'amiral Decoux remplace le général Catroux à la tête de l'Indochine. Il applique, d'une poigne de fer, la politique pétainiste et est contraint d'accepter de plus en plus d'exigences japonaises. Des 'Daguin' à slogan politiques, des timbres pour la Révolution Nationale, le Secours National et à la gloire du Maréchal ainsi que le courrier des internés politiques marquent cette période. La présence japonaise se traduit par leurs multiples sociétés civiles d'import-export et par leurs militaires dont le courrier porte les marques de censures nippones.

Le Siam, allié des Japonais, profite de la faiblesse militaire française et s'empare de certaines provinces laotiennes et cambodgiennes. Seules trois correspondances, témoin de cette guerre éclair, sont connues. Les villages conquis sont renommés en langue thaï, ainsi que leurs cachets postaux.

Un aperçu du courrier de cette période tant intérieur que franco-colonial est présenté, notamment la correspondance avec la zone occupée de métropole qui se fait par carte interzone. En Indochine une carte de confection locale est émise avant l'arrivée des cartes de métropole. Plusieurs circuits postaux sont possibles par bateau, via Madagascar et Dakar ; par bateau, avion et train via la Palestine, ou entièrement par avion via les USA. Les aléas de la guerre feront abandonner certains de ces circuits au profit de nouveaux.

Par le coup d'état du 9 mars 1945, les Japonais s'emparent de toute l'administration de l'Indochine. Le courrier simple est bloqué dans un premier temps et systématiquement toutes les lettres recommandées sont censurées. Les Japonais donnent leurs ordres par télégramme et le courrier de service ne peut circuler qu'après approbation officielle matérialisée par un cachet ad-hoc. Les civils français internés correspondent sur carte entier postal et les militaires sur des formulaires fort rares.

Dès le mois de juillet 1945, les Japonais laissent le Vietminh noyauter les services postaux : des 'Daguin' en vietnamien apparaissent sur le courrier ainsi qu'une griffe « Vietnam Indépendant ». La Guerre d'Indochine apparaît déjà en filigrane...



Lettre en provenance de Phratabong (anciennement Battambang) au Cambodge, annexée par les Siamois en 1941.

La lettre est affranchie en timbres thaïs, oblitérée du nouveau timbre à date bilingue thaï/français, puis censurée par les Français à son arrivée au Cambodge.

Au verso, cachet d'arrivée Daguin "Visitez la foire de Hanoi"...